

# Licence d'usage des images et des informations de Commulysse

La libre réutilisation des images et des informations contenues sur ce site est accordée sous réserve de votre engagement explicite à :

- en faire un usage à fins privées, sans rediffusion habituelle et régulière au public ou à destination de tiers, et sans aucun bénéfice commercial tiré de cette mise à disposition,
- respecter les conditions de reproduction et de réutilisation des informations publiques détenues par la bibliothèque municipale d'Angers. Cette libre réutilisation est conditionnée à la mention de l'attribution et de partage à l'identique.

Si vous souhaitez :

- diffuser sans bénéfice commercial ces images ou informations au public ou à des tiers, sur un site Internet ou dans une publication sur support matériel quel qu'il soit, vous devez adresser à la Bibliothèque municipale d'Angers une demande d'autorisation. Les documents dont la Ville d'Angers détient les droits patrimoniaux sont diffusables librement sous réserve de la mention d'attribution et de partage à l'identique à des conditions proches du Creative Commons, avec conditions BY-NC-ND.
- réutiliser ces images ou informations à des fins commerciales immédiates, ou pour fournir un service à titre onéreux à des tiers, vous devez solliciter l'autorisation de la bibliothèque municipale et vous devrez acquitter une redevance d'usage public fixée par délibération du conseil municipal.

Dans tous les cas de diffusion, ponctuelle ou régulière, privée ou commerciale, vous vous engagez à :

- ne modifier les images qu'avec notre consentement écrit et préalable ;
- citer systématiquement, de façon visible :
  - la provenance des images, quel que soit l'usage que vous souhaitez faire des informations,
  - la cote des documents,
  - les auteurs des textes réutilisés s'il y en a,
  - indiquer clairement que toute réutilisation des images diffusées par vos soins devra faire l'objet d'une demande autonome auprès de la bibliothèque municipale d'Angers.

La Ville d'Angers se réserve le droit d'engager les poursuites pour toute utilisation frauduleuse de ces images.



Dernière mise à jour le 18 sept. 2018

J'accepte les conditions de la licence

Je refuse

## Arpentages, sentences, baux judiciaires, transactions, déclarations et autres titres de la seigneurie de Villeneuve-Maillard

XVIe siècle - XVIIe siècle , 323 feuillets, 390 x 235 mm, Manuscrit  
Rés. Ms. 1079 , Manuscrit

Contexte : Registres relatifs aux terres et domaines de Trèves, Milly-le-Mougon, Villeneuve, Saugré, Brézé, Macé, Morton et autres lieux

## Le début manque ; premiers mots actuels : « Quod sit verbi significativa... »

XVe siècle , Manuscrit  
Rés. Ms. 34 , Manuscrit

Contexte : Nicolas de Lyre. Postilles sur l'Écriture, en trois volumes

**Processionnal d'Angers**  
15eme siècle , 33 p., Manuscrit  
Rés. Ms. 2103 , Manuscrit

41 médias

**III. Synodes 23-25 (1610-1626)**  
1610-1626 , Manuscrit  
Rés. Ms. 895 , Manuscrit

645 médias



### « Ordo missarum, singulis anni diebus in ecclesia Sancte Trinitatis Andegavensis celebrandarum »

XVIe siècle , 63 feuillets, 250 x 170 mm, Manuscrit  
Rés. Ms. 779 , Manuscrit

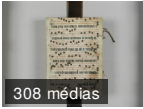
91 médias



### Coutume d'Anjou

1460 , 104 p., Manuscrit  
Rés. Ms. 2102 , Manuscrit

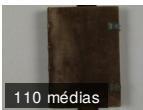
109 médias



### 1. 1411-1468 , Comptes des anniversaires de l'église collégiale de Saint-Jean-Baptiste d'Angers en 4 vol.

1411-1468 , Manuscrit  
Rés. Ms. 749 , Manuscrit

308 médias



### Livre d'heures

XVe siècle , [2]-103 folios, 20,7 x 14,7 x 4,2 cm, Manuscrit  
Rés. Ms. 2047 , Manuscrit

110 médias

### Actes pour le fief de Gillette, 1600-1768

1600-1768 , 476 feuillets, Portefeuille in-fol, Manuscrit  
Rés. Ms. 1089 , Manuscrit

---

 **Contexte** : Chartier de la terre de Châteaubriand et de ses dépendances